

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2019

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, Mme COPIE Magali, M. GUEZE Daniel, Mme MALOSSE Brigitte, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MENADI Cindy

Absentes excusées : M. GRIMAUD Guillaume, Mme HAYART Amandine

Absent : M. BOULON Thierry

Secrétaire de séance : Mme COPIE Magali

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

DENEIGEMENT

Mr BROSSON qui assurait depuis plusieurs années le déneigement de la commune a fait part de son intention d'arrêter cette prestation.

Afin d'effectuer le déneigement sur la commune, Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que Mr BOIS Anthony qui dispose d'un tracteur adapté à cette prestation pourrait assurer le déneigement, cependant il est nécessaire que la commune s'équipe de matériel de déneigement de qualité et aux normes.

Pour effectuer un déneigement efficace il convient que la commune s'équipe d'une étrave et d'une benne auto chargeuse qui épandra de la pouzzolane.

L'entreprise PEILLET a été sollicitée pour fournir ce matériel et équiper le tracteur de Mr BOIT pour la somme de 15000 euros hors taxe.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valide l'acquisition de ce matériel et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise SAS PEILLET.

Le tarif horaire pour effectuer cette prestation serait de 55 euros de l'heure Mr le maire va également solliciter le département pour passer une convention de déneigement sur la départementale 105 de la crèche a Roissac (cette portion étant déneigé avec du retard car l'Equipment ne peut traverser le village avec son matériel) et de faire effectuer a Mr BOIS cette prestation dans le cadre du déneigement de la commune

Le conseil municipal autorise a l'unanimité MR le maire a passer cette convention avec le département

DECISION MODIFICATIVE

Investissement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Recettes investissement – compte 2138 : autres constructions		+ 44 753.44 €
Dépenses investissement – compte 2138 : autres constructions		+ 44 753.44 €

MAISON DES ARTISANS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a actuellement 4 locaux de loués. Un menuisier serait également intéressé pour le dernier local de disponible de 190m². Une rencontre est prévue ce samedi 28 septembre 2019.

Les panneaux photovoltaïques sont opérationnels.

Prévoir l'inauguration de la maison des artisans sur Octobre ou Novembre.

ACHAT TERRAIN

Monsieur le Maire propose d'acquérir pour le compte de la commune la parcelle C229 d'une superficie de 3840m² appartenant aux conjoints CACHARD.

Cette parcelle pourra présenter dans le futur un intérêt pour la commune car située à proximité de parcelles communales.

L'achat se fera sur la base de 1.50 euros le m² soit 5760 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à acheter cette parcelle et à passer les actes nécessaires.

VENTE TERRAIN

Mr VAN CORTENBOSCH et Mme LAGACHE souhaitent acheter, la parcelle B687 d'une superficie de 196m² jouxtant leur propriété afin de sécuriser leur accès.

La commune n'ayant pas utilité à conserver cette parcelle, Mr le maire propose de la leur céder.

La vente se fera sur la base de 4,80 € le m².

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à vendre cette parcelle et à passer les actes nécessaires.

PROPOSITION ASSURANCE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'actuellement la mairie est assurée auprès de la SMACL pour l'assurance responsabilité civile, l'assurance des biens et la protection juridique et de Groupama pour l'assurance du véhicule.

Il est présenté au conseil municipal l'offre de la SMACL regroupant tous les contrats et y intégrant la maison des artisans ainsi que la saleuse et l'étrave.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal pour souscrire à cette assurance à compter du 01/10/2019.

VOIRIE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Daniel GUEZE a fait le tour de la commune afin de repérer les travaux de voirie à effectuer.

Le chemin du petit bois et le chemin des Rouveyrols pourraient être concernés pour ces travaux. En attente de devis des goudronneurs ardéchois.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier du Département indiquant une mise à disposition de mobilier de vélo. Voir pour une mise à disposition d'un RAC 3 vélos qui pourrait être installé à l'aire de jeux.

- L'opération brioches va avoir lieu du 7 au 13 octobre 2019. Le conseil municipal remercie les bénévoles qui effectuent la distribution.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'adressage est toujours en cours.

La date du prochain conseil municipal est fixée au vendredi 25 octobre 2019 à 20h30.

La séance est levée à 22h00